Liste récapitulative des délibérations Séance du quatorze Avril deux mil vingt cinq

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	CDC2025006	Vote du compte financier unique 2024- budget SPANC – 445 Accepté à l'unanimité
2	CDC2025007	Affectation du résultat - SPANC Accepté à l'unanimité
3	CDC2025008	Frais de personnel du SPANC Accepté à l'unanimité
4	CDC2025009	Vote du Budget SPANC Accepté à l'unanimité
5	CDC2025010	Vote du compte financier unique 2024- Budget Général - 444 Accepté à l'unanimité
6	CDC2025011	Taxes directes locales Accepté à la majorité
7	CDC2025012	Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2025 Accepté à l'unanimité
8	CDC2025013	Fixation du produit de la taxe GEMAPI Accepté à l'unanimité
9	CDC2025014	Subventions Accepté à l'unanimité

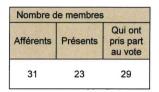
10	CDC2025015	Affectation du résultat - Budget Général Accepté à l'unanimité
11	CDC2025016	Vote du Budget Général Accepté à l'unanimité
12	CDC2025017	Participation au capital social de la SCIC Cosne Abattoir du Haut Val de Loire Accepté à la majorité
13	CDC2025018	Demande de subvention CAF - Projet Web Radio Accepté à l'unanimité



République Française Département CHER COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025



Vote	
A l'unanimité	
Pour : 29	
Contre: 0	
Abstention: 1	

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le: 17/04/2025

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

<u>Présents</u>: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes: BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es): Excusé(s) ayant donné procuration: Mmes: SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM: BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025006 - Vote du compte financier unique 2024- budget SPANC - 445

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du budget SPANC de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise ;

Vu le CFU pour l'année 2024 du budget SPANC de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le conseil communautaire élit son Président. Dans ce cas, le Président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion; mais il doit se retirer au moment du vote »;

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité;

Considérant que, dans ce cadre, Le Président, a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de M. CHARACHE Jean-Luc - Vice-Président en charge du SPANC;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le Président de séance :

F	RÉSENTATION GÉNÉRALE DU CO	MPTE FINANCIER	UNIQUE	
	Pétermination du résultat cumulé			
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
	Prévision budgétaire totale	0.00€	87 873.66 €	87 873.66 €
Recettes	Recettes réalisées	0.00 €	54 922.50 €	54 922.50 €
	Restes à réaliser	0.00€	0.00€	0.00€
	Autorisation budgétaire totale	0.00€	92 600.00 €	92 600.00 €
Dépenses	Dépenses réalisées	0.00€	7 188.80 €	7 188.80 €
	Restes à réaliser	0.00€	0.00€	0.00€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0.00€	47 733.70 €	47 733.70 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0.00€	4 726.34 €	4 726.34 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	0.00€	52 460.04 €	52 460.04 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0.00€	0.00€	0.00€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	0.00€	52 460.04 €	52 460.04 €

Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (29 Pour et 1 Abstention M. DOUSSET),

- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- Donne pouvoir au Président, pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme: En CDC le 15/04/2025

Le Président,

La Secrétaire,

M. DOUSSET Jean-Paul Paul Communauté de Communauté Mme VASICEK Monique

MMOO Wind Rue Hubert Gouvernel

18140 SANCERGUES

Berry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

6 Rue Hubert Gouvernel 18140 SANCERGUES

Folleling

Présenté par le Président, Jean-Paul DOUSSET, A Sancergues, le 14/04/2025 Le Président, Jean-Paul DOUSSET,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire. A Sancergues, le 14/04/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 31 Ornmunauté de Commune 6 Rue Hubert Gouvernel Nombre de membres présents : 23 Nombre de suffrages exprimés : 23 VOTES: Pour:

> Contre: Abstention:

Date de convocation : 08/04/2025

Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président	Altourous
Monsieur CHARACHE Jean-Luc, Vice-Président	
Monsieur VIGNEL Joël, Vice-Président	
Madame MENARD Francine, Vice-Présidente	
Madame VASICEK Monique, Vice-Présidente	aich Colo
Monsieur AMIOT Jean Christophe	
Monsieur AUCLERC Thierry	
Madame BLANCHÉ CHEVALIER Chantal	Stout
Monsieur BOLNOT Yves	Absent excuse procuration a M. EGROT
Monsieur CHAPELIER Bruno	Absent excuse procuration à M. CHARACHE
Monsieur DE CHOULOT Etienne	
Monsieur DE LEO Claudio	Absent excuse procuration à h. de CHOULOT
Monsieur DE ROLLAN DALLON Jacques	J. de Mui
voye en prefecture le 17/04/2025	

Envoye en prerecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

Monsieur DEBONO Yves		
Monsieur DECOUT Jacques		Absent excuse procuration a h. DEFAVAULT
Monsieur DELAVAULT André		
Monsieur DUPREZ Thierry		
Monsieur EGROT Gérard		eller
Madame GARNAUD Aurélie		
Monsieur LE CAM Olivier		Absent excuse procuration a la SERVOIS
Monsieur MALLERON Dominique		#6
Monsieur MAZABRAS Jean-Claude		Absent
Madame METENIER Martine		The state of the s
Madame MOULINNEUF Christine		Moulinsen
Monsieur PASQUE Jean-François		
Monsieur POLICARD Philippe		Odre
Madame ROGER Stéphanie		33
Madame SEILLIER Sophie		Absente excuse procuration a home JERNEAU
Monsieur SERVOIS Bertrand		D. Lun
Madame TRINQUET Simone	1	Absente exclude procuration à home mentres
vové en préfecture le 17/04/2025		

Reçu en préfecture le 17/04/2025 Publié le 17/04/2025



CFU

2024

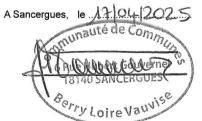
ARRETE ET SIGNATURES

Madame VERNEAU Marie-Pierre	() Verreau
	1

Certifié exécutoire par le Président, Jean-Paul DOUSSET, compte tenu de la transmission en préfecture, le . 12025 et de la publication le . 1204/2025

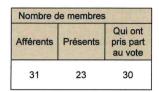
Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025 Publié le 17/04/2025



COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 14/04/2025



Vote A l'unanimité Pour: 30 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Le: 17/04/2025

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cing, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

<u>Présents</u>: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM: BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025007 - Affectation du résultat - SPANC

Après avoir examiné le compte financier unique statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	47 733, 70
B. Résultats antérieurs reportés	4 726,34
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : C. = A. + B. (hors reste à réaliser)	52 460,04
Solde d'exécution de la section d'investissement	·
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	0
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0
Besoin de financement F.= D. + E.	0
AFFECTATION = C.=G.+H.	52 460,04
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	
G.= au minimum couverture du besoin de financement F.	
3) Report en exploitation R 002	52 460,04
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En CDC le 15/04/2025

Le Président,

La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique M. DOUSSET Jean-Paul

an-Paul ommunauté de Communa 000 Que Hubert Gouvernel 40 SANCERGUES erry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025

Nombre o	le membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

	Vote	
A l'unan	imité	
Pour : 30		
Contre:)	
Abstentio	n : 0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Le : 16/04/2025

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cing, le guatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

<u>Présents</u>: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM: BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. **SERVOIS Bertrand**

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025008 - Frais de personnel du SPANC

Considérant le temps passé par le secrétariat sur le budget SPANC,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, majorité ou pas d'un montant de 5600,00 € basé sur 4h/semaine comme inscrit au budget primitif 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme: En CDC le 15/04/2025 Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique

munauté de Communicipa k4Hubert Gouvernel SANCERGUES Serry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Recu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

République Française Département CHER COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025

Nombre o	le membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	29

100	Vote
A l'unanin	nité
Pour : 29	
Contre: 0	
Abstention	1:1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Le: 17/04/2025

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

Présents: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry. CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM: BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. **SERVOIS Bertrand**

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025009 - Vote du Budget SPANC

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget SPANC (445) 2025 qui s'équilibre en section de fonctionnement à $139\,200,00\,EUR$ et en section d'investissement à $0\,EUR$, l'approuve à l'unanimité (29 Pour et 1 Abstention : M. DEBONO).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

MISSELL

Pour copie conforme : En CDC le 15/04/2025 Le Président

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire

Mme VASICEK Monique

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Recu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID: 018-200032514-20250414-CDC2025009-DE

Gerry Loire Vauvi

munauté de Comm

6 Rue Hubert Gouverne

18140 SANCERGUES

Présenté par le Président, Jean-Paul DOUSSET, A Sancergues, le 14/04/2025 Le Président, Jean-Paul DOUSSET,

6 Rue Hubert Gouvernel Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :

Pour:

Abstention:

VOTES:

Contre:

Date de convocation :

08/04/2025

A Sancergues, le 14/04/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président	POTORIO
Monsieur CHARACHE Jean-Luc, Vice-Président	
Monsieur VIGNEL Joël, Vice-Président	
Madame MENARD Francine, Vice-Présidente	
Madame VASICEK Monique, Vice-Présidente	auch (Ma
Monsieur AMIOT Jean Christophe	PM,
Monsieur AUCLERC Thierry	
Madame BLANCHÉ CHEVALIER Chantal	Durch
Monsieur BOLNOT Yves	Aboent excuse procuration a.h. EGROT
Monsieur CHAPELIER Bruno	Absent excuse procuration a M. CHARACHE
Monsieur DE CHOULOT Etienne	
Monsieur DE LEO Claudio	a h. de chouset
Monsieur DE ROLLAN DALLON Jacques	J-delmer.

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

	1 1
Monsieur DEBONO Yves	Will
Monsieur DECOUT Jacques	Absent excuse pocusation a h. DELANAULT
Monsieur DELAVAULT André	
Monsieur DUPREZ Thierry	9900
Monsieur EGROT Gérard	Hell
Madame GARNAUD Aurélie	Alos.
Monsieur LE CAM Olivier	Absent excuse procuration a. M. SERVOIS
Monsieur MALLERON Dominique	#6
Monsieur MAZABRAS Jean-Claude	Absent
Madame METENIER Martine	du
Madame MOULINNEUF Christine	Moulement
Monsieur PASQUE Jean-François	
Monsieur POLICARD Philippe	odi
Madame ROGER Stéphanie	
Madame SEILLIER Sophie	Absente excusée mocuration à h ^{me} JERNEAU,
Monsieur SERVOIS Bertrand	B-hrs
Madame TRINQUET Simone	Absente excusé procuration à M ^{me} MENARI)
pycyé en préfecture le 17/04/2025	

Reçu en préfecture le 17/04/2025 Publié le 17/04/2025



BP

2025

ARRETE ET SIGNATURES

Madame VERNEAU Marie-Pierre	Coveau

Certifié exécutoire par le Président, Jean-Paul DOUSSET, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10425, et de la publication le 1440425.

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025 Publié le 17/04/2025

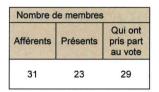
ID: 018-200032514-20250414-CDC2025009-DE

A Sancergues, le ... A. O.L. 202

République Française Département CHER COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025



Vote

A l'unanimité

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Le : 17/04/2025

⊏+

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

<u>Présents</u>: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes: BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es): Excusé(s) ayant donné procuration: Mmes: SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM: BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025010 - Vote du compte financier unique 2024- Budget Général - 444

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2024 du Budget Général de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise ;

Vu le CFU pour l'année 2024 du Budget Général de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du Président est débattu, le conseil communautaire élit son président.

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

Dans ce cas, le Président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité;

Considérant que, dans ce cadre, Le Président, a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de M. VIGNEL Joël – 1^{er} Vice-Président;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le Président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	241 146.73 €	1 307 575.82 €	1 548 722.55 €
Receites	Recettes réalisées	123 959.91 €	1 354 686.10 €	1 478 646.01 €
	Restes à réaliser	0.00€	0.00€	0.00€
Diameter	Autorisation budgétaire totale	210 000.00 €	1 470 438.25 €	1 680 438.25 €
Dépenses	Dépenses réalisées	135 629.62 €	1 268 692.24 €	1 404 321.86 €
	Restes à réaliser	7 000.00 €	0.00€	7 000.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-11 669.71 €	85 993.86 €	74 324.15 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-31 146.73 €	162 862.43 €	131 715.70 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-42 816.44 €	248 856.29 €	206 039.85 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-7 000.00 €	0.00€	-7 000.00 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-49 816.44 €	248 856.29 €	199 039.85 €

Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

6 Rue Hubert Gouvernel 18140 SANCERGUES

erry Loire Vauvise

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (29 Pour et 1 Abstention M. DOUSSET) :

- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- **Donne pouvoir** au Président, pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En CDC le 15/04/2025 Le Président

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire

Mme VASICEK Monique

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

Présenté par le Président, Jean-Paul DOUSSET, A Sancergues, le 14/04/2025 Le Président, Jean-Paul DOUSSET, Ornmunauté de Communauté de Co

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 23
Nombre de suffrages exprimés : 29
VOTES : Pour : 29

Contre: O Abstention:

Date de convocation : 08/04/2025

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Sancergues, le 14/04/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président	Town well
Monsieur CHARACHE Jean-Luc, Vice-Président	
Monsieur VIGNEL Joël, Vice-Président	W.
Madame MENARD Francine, Vice-Présidente	
Madame VASICEK Monique, Vice-Présidente	aries
Monsieur AMIOT Jean Christophe	
Monsieur AUCLERC Thierry	J.J.J.
Madame BLANCHÉ CHEVALIER Chantal	Sharely
Monsieur BOLNOT Yves	Absent excusé procuration a M. EGROT
Monsieur CHAPELIER Bruno	Absent excuse procuration a M. CHARACHE
Monsieur DE CHOULOT Etienne	
Monsieur DE LEO Claudio	Absent excuse procuration à h. de CHOULOT
Monsieur DE ROLLAN DALLON Jacques	J. de mue N

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



	. 1 1
Monsieur DEBONO Yves	
Monsieur DECOUT Jacques	Absent excuse procuration a M. DELAYAULT
Monsieur DELAVAULT André	
Monsieur DUPREZ Thierry	
Monsieur EGROT Gérard	1600
Madame GARNAUD Aurélie	the state of the s
Monsieur LE CAM Olivier	Absent excuse procuration a M. SERJOIS
Monsieur MALLERON Dominique	AB
Monsieur MAZABRAS Jean-Claude	Absent
Madame METENIER Martine	The state of the s
Madame MOULINNEUF Christine	Moulemien
Monsieur PASQUE Jean-François	
Monsieur POLICARD Philippe	8 July
Madame ROGER Stéphanie	
Madame SEILLIER Sophie	Absente excusée procuration à home JERNEAU_
Monsieur SERVOIS Bertrand	R. M.
Madame TRINQUET Simone	a home MENARIS

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025 Publié le 17/04/2025

Berger

CFU

2024

ARRETE ET SIGNATURES

Wereau Madame VERNEAU Marie-Pierre

Certifié exécutoire par le Président, Jean-Paul DOUSSET, compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/2/1/25, et de la publication le 14/2025

A Sancergues, le 1104/2025

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

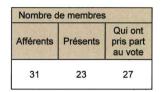
Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025



Vote A la majorité Pour : 23 Contre: 4 Abstention: 3

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Le: 15/04/2025

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 15/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025

Présents: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025011 - Taxes directes locales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu l'article 1640 C du Code Général des Impôts,

Vu le budget primitif de l'exercice 2025,

Considérant qu'il convient de prendre une décision de principe pour fixer le taux de la fiscalité locale.

Considérant les bases d'impositions qui lui ont été notifiées par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux du Cher pour 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide, à la majorité (23 Pour; 3 Absentions: Mme GARNAUD, M. AMIOT, M. DEBONO et 4 contre: M. de CHOULOT et son pouvoir pour M. DE LÉO, M. DELAVAULT et son pouvoir pour M. DECOUT) de fixer le taux des taxes comme suit:

•	Taxe foncière (bâti) :	2,10%
•	Taxe foncière (non bâti) :	3,74%
•	Taxe d'habitation additionnelle :	2,74%
•	Cotisation foncière des entreprises :	3,64%

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme:

En CDC le 15/04/2025

Le Président. M. DOUSSET Jean-Paul La Secrétaire.

Mme VASICEK Monique

munauté de Communa 6 Rue Hubert Gouvernel 18140 SANCERGUES

Perry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Recu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

EPCI:

240 BERRY LOIRE VAUVISE

SGC DE BAUGY

TRÉSORERIE OU SGC:

FINANCES PUBLIQUES

DEPARTEMENT:

18

Envoyé en préfecture le 15/04/2025 Reçu en préfecture le 15/04/2025 Publié le 15/04/2025 ID: 018-200032514-20250414-CDC2025011-DE

TAUX FDL

N° 1259 EPCI (1)

2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2024	Taux de référence pour 2025	Tx moyens pondérés des com. si fusion	Tx moyens pondérés Bases d'imposition Produits référence des com, si fusion prévisionnelles 2025 (col.4 x col.2a ou 2b)	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b)	Taux votés	Produits attendus (col. 4 x col. 6)
T	7 777	7	۲	4	C.	9	7
l axe ronciere patie additionnelle	88c L/c c	2,06		5 681 000	117 029	2,10	119 301
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 135 364	3,67		1 150 000	42 205	3,74	43 010
Taxe d'habitation additionnelle	1 506 768	2,69		1 486 000	39 973	2,74	40 716
CFE additionnelle	1 272 142	3,57		1 288 000	45 982	3,64	46 883
CFE unique ou de zone				0	0		
CFE éolienne	**	**	*	*	*		
			Total de la	Total de la fiscalité additionnelle	245 189	Total	249 910
Taux CFE plafonné pour 2025	^		Total des CEE unique	otal des CEE unique de zone et éclienne			2
Aide au calcul des taux additionnels nar variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remnir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différences	variation proportionally	· il n'est nas néces	i otta de remplir cette rul	brigite en cas de recon	o chorion des taux de réfé	Citorioty of 110 godge	o iff from onit o

il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.	
ariation proportionnelle:	
de au calcul des taux additionnels par va	

des taux a été décidée en 2025,

cochez la case

Si la diminution sans lien

Taxes additionnelles	Calcul du co	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 9	oportionnelle 9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus			2,10
Taxe foncière non bâtie additionnelle	25(250 093 _ 1 020000	c	3,74
Taxe d'habitation additionnelle	24:	245 189	·	2,74
CFE additionnelle	Produits référence de	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)	e (sous-total col. 5)	3,64
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2025 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2025 (12)	Fraction de taux mis (14) Durée retenue en réserve sur en cas d'intégration de faux des taux	(14) Durée retenue en cas d'intégration progressive des taux
CFE unique ou de zone	*			
CFE éolienne	**			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

68 823 0 0 38 776 0 0 107 5	0 0 38776 0 0	AVT	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
		68 823	0	0		0 38 776	0	0	107 599

POUR 2025

(0)	
ш	
\Box	
금	
岁	
5	
ਨ	
$\tilde{\epsilon}$	
3	
\sim	
2	1
ä	
<u></u>	۱
ĬĬ.	
=	
4	
ပ္က	ı
22	
ш.	ш
S	
Щ.	
\gtrsim	
녹	
ನ :	
Š	Į
S	
Щ	
œ	,
S	١
ᆽ	
ΖI	
$\underline{\circ}$	
\vdash	
4	
55	
7	
7	
\circ	
ĭ	
1	
_	
=	1

Res	inde	+ taux	
Produits attendus des	taxes à taux voté	(col. 7)	249 910

Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2025 357 509 П 107 599 sources fiscales votés (cadre II) épendantes des

Pour la Direction des Finations publiques ISABELLE PHEULPIN (S) (MARGENES MERGENES) 18 MARS 2025 Le Le

ean-Paul DOUSSET Pour le Groupement, À Sancergues Le 14/04/2025

traute de Com

Pour la Préfecture,

Ą

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



FINANCES PUBLIQUES

240 BERRY LOIRE VAUVISE

18 18

DEPARTEMENT:

EPCI:

Reçu en

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025



N° 1259 EPCI (2)

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025 ID: 018-200032514-20250414-CDC2025011-DE SGC DE BAUGY TRÉSORERIE OU SGC:

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	The state of the s					
1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS	ES ET DOTATIONS	2. BASES EXONÉRÉES	S	4. PRODUIT	4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER	L'IFER
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie:		a. Éoliennes	a. Éoliennes et hydroliennes	0
a. Personnes de condition modeste	0	a. Par le conseil communautaire	unautaire	0 b. Centrales électriques	électriques	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	820 953	ن	Centrales photovoltaïques	0
c. Locaux industriels	11 323	Taxe foncière non bâtie:	tie:	d. Centrales hydrauliques	hydrauliques	0
d. Logements sociaux	23	a. Par le conseil communautaire	unautaire	E. Transform	e. Transformateurs électriques	0
		b. Par la loi (terres agricoles)	(coles) 281 043	T	f. Stations radioélectriques	0
Taxe foncière non bâtie	0	c. Par la loi (autres)		0 g. Installation	g. Installations gazières et autres	0
Taxe d'habitation :		Cotisation foncière des entreprises :	es entreprises :	5. RÉFORME	5. RÉFORMES FISCALES	
a. Dotation pour perte de THLV	0	a. Par le conseil communautaire	unautaire	0 م ۱۸۸ میش	(UT noitesacamos) Wêra AVT e	60 000
b. Mayotte	**	b. Par la loi	896 672		a. 1 VA prév. (compensation 111)	00 00
Cotisation foncière des entreprises :		3. BASES DE TAXE D	E TAXE D'HABITATION	o office was	(comp. cvAE)	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	0				C. DICE (Mellopole de Lyon)	200
b. Base minimum	2 087	a. Residences secondanes et assimiliees	alles et assimilees	7	6. MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE TH	UX DE TH
c. Locaux industriels	25 343	b. Logements vacants soumis à la THLV		T	a. 75% moyenne nationale	6,73
d. Autres allocations	0	c. Bases degrevees hors locaux vacants	ors locaux vacants 44 880	T	mnw	3,14
	•	d. Bases dégrevées locaux vacants	caux vacants	0		
7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	COTISATION FONCIÈR	E DES ENTREPRISES	7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE	OFE		
7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS	RÉS		a. Taux moyen communal de 2024 au niveau national	niveau national		^
	CFE unique ou de	00000100	b. Taux plafond de 2025			***
Taux maximum :	zone		7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE	UX DE CFE		
a. De droit commun		*	Taux moyens des taxes foncières de 2024 :		CFE unique/de zone	CFE éolienne
b. Dérogatoire	*	*	a. au niveau national			*
c. Avec rattrapage	*	**	b. au niveau de l'EPCI			*
d. Avec capitalisation	*	*	Taux maximum de la majoration spéciale	ściale	^	*
e. Avec majoration spéciale	*	*	8. DIMINUTION SANS LIEN			
Taux moyens pondérés :	200		Année antérioure à 2025 au titre de l'amelle			
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie	**	**	Allinee allielleure a 2023 au titre de ladur	laquene		
b. En cas de changement de périmètre	*	*	aa diffination sans lieu a ete appliquee b les faux précédemment diminués sans lien ont été audmentés	quee sans lien ont été	alidmentés	
7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES	IOYENS DES TAXES F	ONCIÈRES	Taux movens de référence au niveau national :	u national :		
a. Taxe foncière bâtie	**	*	a. Taxe foncière bâtie			39,74
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie	*	**	b. Taxe foncière non bâtie			51,08

COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025

Nombre o	le membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	24

Vote
A l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 6

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Le : 15/04/2025

Et 10/0

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 15/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

<u>Présents</u>: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es): Excusé(s) ayant donné procuration: Mmes: SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM: BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025012 - Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2025

Considérant le montant réclamé par le SICTREM de Baugy, et afin d'assurer l'équilibre financier de la compétence, le taux doit être ajusté en conséquence.

Sur proposition de la commission budget, après en avoir délibéré, à l'unanimité (24 Pour; 6 Absentions : M. CHARACHE et son pouvoir pour M. CHAPELIER, M. DEBONO, M. DELAVAULT et son pouvoir pour M. DECOUT, M. MALLERON) le Conseil Communautaire prend acte du taux de 17,37 % pour l'année 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En CDC le 15/04/2025

Le Président.

200 OCLP

La Secrétaire,

M. DOUSSET Jean-Paul nauté de Mme VASICEK Monique

6 Rue Hubert Gouvernel 18140 SANCERGUES

Berry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 15/04/2025

TAXE INSTITUEE PAR L'EPCI

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 240 BERRY LOIRE VAUVISE

Bases exonérées sur délibération

79 377 Bases écrêtées plafonnement TEOM

Coefficient

2.00

3 406 482 Bases définitives de l'année précédente

3 479 194 Bases prévisionnelles d'imposition

EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS

PRODUITS ATTENDUS 604 335,99 17,37% TAUX BASES PREVISIONNELLES 3 479 194 ZIP ZONE UNIQUE

A BOURGES, le 11 mars 2025

Le Directeur Départemental des Finances Publigues,

ISABELLE PHEULPIN

Je

ď

A Sancergues , 1e 14/04/2024 Le Préfet,

Le Président,

Jean-Paul DOUSSET

O A DILLIANT Barry Loire Vauvise 6 Rue Hubert Gouvernel 18140 SANCERGUES

ID: 018-200032514-20250414-CDC2025012-DE Envoyé en préfecture le 15/04/2025 Reçu en préfecture le 15/04/2025 Publié le 15/04/2025

ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 240 BERRY LOIRE VAUVISE

1259 TEOM - I

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
ZONE UNIQUE	012 ARGENVIERES 025 BEFFES 053 CHARENTONNAY 099 GARIGNY 110 HERRY 120 JUSSY LE CHAUDRIER 184 PRECY 220 ST LEGER LE PETIT	<u> </u>	402 591 532 622 262 333 210 719 973 942 489 741 280 241 327 005

Envoyé en préfecture le 15/04/2025 Reçu en préfecture le 15/04/2025 Publié le 15/04/2025

Liste des bases écrêtées par commune au titre du plafonnement TEOM

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 240 BERRY LOIRE VAUVISE

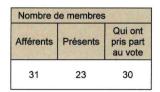
Libellé	VLM TEOM	
RGENVIERES		6 575
RFFES	2 724	5 169
CHARENTONNAY	2 517	4 907
ARIGNY		5 784
IERRY	2 495	
USSY LE CHAUDRIER	41	7 038
PRECY	2 481	
ST LEGER LE PETIT	2 386	9 770

Envoyé en préfecture le 15/04/2025 Reçu en préfecture le 15/04/2025 Publié le 15/04/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025



Vote
A l'unanimité
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le: 17/04/2025

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

<u>Présents</u>: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes: BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es): Excusé(s) ayant donné procuration: Mmes: SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM: BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025013 - Fixation du produit de la taxe GEMAPI

Le Président de la Communauté de Communes expose les dispositions de l'article 1530 bis du code général des impôts permettant au Conseil Communautaire d'instituer une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Le Conseil Communautaire prend connaissance des tableaux de répartition transmis par les divers syndicats et fournis en annexe,

Vu l'article 1530 bis du code général des impôts,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 94 468,13 € selon la décomposition suivante :

- -18 951,77 € au titre du SIRVAA
- -181,54 € au titre du SIVY
- 5334,82 € au titre de l'EPL
- -70 000,00 € au titre du PAIC de Nevers (le montant maximum ayant été retenu)

CHARGE le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 15/04/2025

Le Président.

La Secrétaire,

M. DOUSSET Jean-Paul Mme VASICEK Monique

Repry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

SIRVAA - Appel à cotisation selon le budget prévisionnel 2025

Version de travail V2 du 18 février 2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID: 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE

Appel à cotisation 2025 140 000.00 €

Clé de répartition :	Linéaire de Berges	Surface de bassin versant	Population						Appel à cotisation 2025
	25%	25%	20%					_	300,000
		Critère longueur de berge	ueur de	Critère surface de bassin versant	de bassin	Critère population	oulation		
Communauté de communes	Nombre de communes concernées	Somme des longueurs de berges sur la collectivité (m)	Poids de la collectivité	Surface de la collectivité dans le SIRVAA (km²)	Poids de la collectivité	Somme des populations corrigées communales	Poids de la collectivité	Part de la collectivité	Appel à cotisation 2025
Berry Loire Vauvise	14	295,469	15,71%	183,003	18,13%	2 818,00	10,15%	13,54%	18 951,77 €
La Septaine	S.	63,758	3,39%	40,241	3,99%	439,00	1,58%	2,64%	3 689,07 €
Les Terres du Haut Berry	4	2,630	0,14%	32,272	3,20%	504,00	1,82%	1,74%	2 439,40 €
Les Trois Provinces	6	330,756	17,58%	155,043	15,36%	3 780,17	13,62%	15,05%	21 065,64 €
Pays de Nérondes	7	98,190	5,22%	63,770	6,32%	1 724,17	6,21%	2,99%	8 387,39 €
Pays Fort - Sancerrois - Val de Loire	26	577,084	30,68%	305,036	30,22%	11 226,08	40,45%	35,45%	49 631,94 €
Portes du Berry, entre Loire et Val d'Aubois	12	513,363	27,29%	229,879	22,78%	7 259,56	26,16%	25,60%	35 834,79 €
TOTAL	77	1881,251	100,00%	1009,24	100,00%	27751,0	100,00%	100,00%	140 000,00 €

Berger Levfault

ID: 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

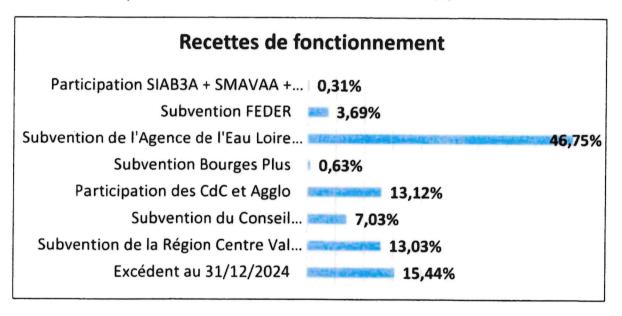
Publié le 17/12/2024

ID : 018-200078491-20241210-PVCS10122024-AU

RECETTES 2025

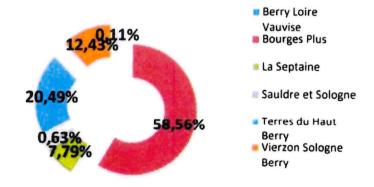
En ce qui concerne les recettes

- Excédent au 31/12/2024 = 200 000.00 €
- Subvention Région Centre Val de Loire = 168 825,70 €
- Subvention Conseil Départemental du Cher = 91 126,84 €
- Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne = 605 722,70 €
- Subvention FEDER = 47 769,11 €
- Participation des Communautés de Communes et d'Agglomération = 170 000,00 €
- Subvention Bourges Plus = 8 200.00 €
- Participation SIAB3A + SMAVAA + SIRAH Concert Eau = 3 999 90 €



La participation des Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération du SIVY aux dépenses de fonctionnement est prévue pour l'année 2025 comme suit :

Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération	Montant de la cotisation
BERRY LOIRE VAUVISE	181,54 €
BOURGES PLUS	99 551,97 €
LA SEPTAINE	13 235,03 €
SAULDRE ET SOLOGNE	1 066,63 €
TERRES DU HAUT BERRY	34 838,92 €
VIERZON SOLOGNE BERRY	21 125,85 €



Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID: 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE

République Française Département CHER COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 03/04/2023

Nombre o	le membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	26	30

Vote A l'unanimité Pour: 30 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt

Le: 07/04/2023

Et

Publication ou notification du : 07/04/2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 27/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 27/03/2023.

Présents: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MENARD Francine, METENIER Martine, ROGER Stéphanie, TRINQUET Simone, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MALLERON Dominique, MAZABRAS Jean-Claude, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MOULINNEUF Christine à M. AUCLERC Thierry, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, MM: DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, SERVOIS Bertrand à M. LE CAM Olivier

Absent(s): Mme GARNAUD Aurélie

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2023021 - Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) - Travaux des Vals de Loire dans la Nièvre, le Cher et le Giennois

Dans le prolongement du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention sur la période 2019-2022 des Vals de Loire dans la Nièvre, le Cher et le Giennois, l'Etablissement Public Loire (EPL) s'est positionné pour assurer l'animation de la construction du PAPI travaux s'étalant sur la période 2023 -2029.

Les actions retenues sur notre territoire sont :

Libellé de l'action	Budget p	oar année (en €	ттс)					Budget total
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2023-2029
Animation et siévi de la mise en				Axe 0				
ceuvre du PAPI 1,5 ETP/an)	1 195,88 €	2 391,75 €	2 391,75 €	2 391,75 €	2 391,75 €	2 391,75 €	1 195,88 €	14 350,51 €

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 018-200032514-20230403-CDC2023021-DE

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

Berger Levrault

ID: 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE

				Ахе 1		and States	i ing	T. A. A. A.
1	380,00		381,43 €			381,43 €		Enquête perception du risque
571,43						571,43 €		Evènement de sensibilisation
2 285,71	1 142,86 €		1 142,86 €					Sorites découvertes/arti stiques
1 000,00			1 000,00 €					Formation équipes municipales
571,43 €			571,43 €					Exercice sur table
- 6								
- 6								Sensibilisation agricole
- 6								Sensibilisation acteurs batument
- 6								Sensibilisation acteurs tourisme
1 142,86 €		457,14 €	228,57 €	228,57 €	228,57 €	420.57		Plaquettes thématiques
428,57 €						428,57 €		Livret pédagogique
857,14€				428,57 €	428,57 €			Vidéo motion design
. 6						500,00		
500,00 €						€		RDC Visualisation
1 000,00 €			500,00 €	500,00 €				PHEC
1 115,00 €		223,00 €	223,00 €	223,00 €	223,00 €	223,00 €		Accompagnemen t à la réalisation, l'actualisation des DICRIM, et l'impression de documents d'information préventive
10 615,00 €	1 522,86 €	680,14 €	4 047,29 €	1 380,14 €	880,14 €	2 104,43 €	- €	TOTAL

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 018-200032514-20230403-CDC2023021-DE

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID: 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE

				Аке 5				
Diag logement			545,00 €	545,00 €	545,00 €	545,00 €	540,00 €	1
								- (
Autodiag activités économiques		119,13 €	89,35 €	89,35 €	89,35 €	89,35 €		476,53 €
Diag Bất public				3 125,00 €				3 125,00 €
Autodiag patrimoine		142,86 €			142,86 €			285,71 €
Vulnérabilité réseaux								. (
Dechets post- inondation		714,29 €	1 428,57 €	714,29 €				2 857,14 €
Travaux logement								- €
								- €
TOTAL	- €	976,28 €	2 062,92 €	4 473,64 €	777,21 €	634,35 €	540,00 €	9 464,39 €
Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Coût global
TOTAL	1 195,88 €	5 472,46 €	5 334,82 €	8 245,53 €	7 216,24 €	3 706,24 €	540,00 €	34 429,90 €

Le conseil Communautaire, sur proposition du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité : -Approuve l'adhésion de de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise au PAPI travaux pour la période 2023-2029 avec la participation financière aux actions ci-dessus dans les limites financières indiquées.

-Autorise le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En CDC le 07/04/2023

Le Président, M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire, Mme VASICEK

6 Rue Hubert Gouvernel 18140 SANCERGUES

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID: 018-200032514-20230403-CDC2023021-DE

Recu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025



ID: 018-200032514-20250414-CDC2025013-DE

République Française Département CHER COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11/12/2023

Nombre o	ie membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	27	30

L'an deux mil vingt-trois, le onze Décembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE PRECY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 05/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de communes le 05/12/2023.

A la majorité Pour: 27 Contre: 3 Abstention: 0

<u>Présents</u>: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes: BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, SEILLIER Sophie, TRINQUET Simone, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, LE CAM Olivier, MALLERON Dominique, MAZABRAS Jean-Claude, PASQUE Jean-François, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture Le : 14/12/2023

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, MM : DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, POLICARD Philippe à M. MAZABRAS Jean-Claude

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 14/12/2023

Absent(s): M. BOLNOT Yves

A été nommé(e) secrétaire : Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal

CDC2023042 - Adhésion au PAIC - Plateforme de proximité de Nevers

Monsieur Le Président présente le Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun (PAIC) et notamment la plateforme de proximité de Nevers pour la gestion des Digues de Loire.

Il en résulte qu'un co-financement entre les intercommunalités, les Régions, les Départements, le Fond de prévention des risques naturels majeurs et le fond de compensation de l'Etat serait plus favorable à un financement seul car il réduirait la part de l'ensemble des EPCI de 609 100,00€ à 461 850.00€ permettant selon la clé de répartition choisie, d'abaisser la part de financement de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise de 100 000,00€ à une variation de cout entre 44 000.00€ et 70 000.00€.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré **à la majorité (27 Pour et 3 Contre : Mme** BLANCHÉ CHEVALIER, M. DE LEO et Mme VERNEAU) :

- Décide d'adhérer au PAIC et de rejoindre la plateforme de Nevers
- Dit qu'il conviendra d'inscrire la dépense au budget dès 2024
- Autorise M. Le Président à signer tous les documents nécessaires afférents à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 14/12/2023

M. DOUSSET Jean-Paul

Le Président,

La Secrétaire.

Mme BLANCHÉ CHEVALIER Chantal

an-Paule de Commune SHUE Hubert Gouvernel

18140 SANCERGUES

erry Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le 14/12/2023

ID: 018-200032514-20231211-CDC2023042-DE

République Française Département CHER COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

Vote
A l'unanimité
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 17/04/2025

Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

<u>Présents</u>: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes: BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es): Excusé(s) ayant donné procuration: Mmes: SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM: BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025014 - Subventions

Sur proposition de la commission budget, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'octroyer les subventions suivantes :

Association Herry Bambelle	9393,00 €
Université rurale	1000,00 €
Fédération des Œuvres Laïques	1000,00 €
Association sportive du college (STEP)	800,00 €

Les crédits seront inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En CDC le 15/04/2025

Le Président, M. DOUSSET Jean-Paul La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique

18140 SANCERGUES

Perry Loire Vauvise

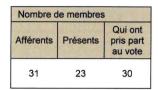
Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 14/04/2025



Vote A l'unanimité Pour: 30 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le: 17/04/2025

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

<u>Présents</u>: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM: BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc. DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025015 - Affectation du résultat - Budget Général

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	85 993,86
B. Résultats antérieurs reportés	162 862,43
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : C. = A. + B. (hors reste à réaliser)	248 856,29
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 42 816,44
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 7 000,00
Besoin de financement F.= D. + E.	49 816,44
AFFECTATION = C.=G.+H.	248 856,29
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	
G.= au minimum couverture du besoin de financement F.	49 816,44
3) Report en exploitation R 002	199 039,85
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En CDC le 15/04/2025

Le Président,

Le Secrétaire,

M.DOUSSET Jean-Paul Mme VASICEK Monique munauté de Commun

18/140 SANCERGUES

Gerry Loire Vauvise

Dancolo Roue Hubert Gouvernel

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

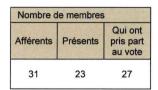
Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

République Française Département CHER COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025



Vote	75 100
A l'unanimité	
Pour : 27	
Contre: 0	
Abstention: 3	

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le: 17/04/2025

Εt

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

Présents: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes: BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025016 - Vote du Budget Général

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget général de la Communauté de Commune (444) 2024 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 528 529,67 EUR et en section d'investissement à 230 816,44 EUR, l'approuve à l'unanimité (27 Pour et 3 Abstentions : M. DEBONO, M. DELAVAULT et son pouvoir pour M. DECOUT).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En CDC le 15/04/2025 Le Président,

M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique

6 Rue Hubert Gouvernet 18140 SANCERGUES

OPENY Loire Vauvise

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

Présenté par le Président, Jean-Paul DOUSSET, A Sancergues, le 14/04/2025 Le Le Président, Jean-Paul DOUSSET, 6 Rue Hubert Gouvernel & 18140 SANCERGUES

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES:

Pour : Contre :

Abstention :

Date de convocation : 08/04/2025

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Sancergues, le 14/04/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président	(1) beever!
Monsieur CHARACHE Jean-Luc, Vice-Président	
Monsieur VIGNEL Joël, Vice-Président	
Madame MENARD Francine, Vice-Présidente	
Madame VASICEK Monique, Vice-Présidente	Quich
Monsieur AMIOT Jean Christophe	
Monsieur AUCLERC Thierry	A
Madame BLANCHÉ CHEVALIER Chantal	Bloudy
Monsieur BOLNOT Yves	Absent excusé procuration a M. EGROT
Monsieur CHAPELIER Bruno	Mozent excusé procuration à h. CHARACHE
Monsieur DE CHOULOT Etienne	
Monsieur DE LEO Claudio	Absent lixuré mounation à M. de Choulot
Monsieur DE ROLLAN DALLON Jacques	J. de all v

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

Leviault

Monsieur DEBONO Yves	What
Monsieur DECOUT Jacques	a M. DELAUMULT
Monsieur DELAVAULT André	
Monsieur DUPREZ Thierry	
Monsieur EGROT Gérard	tlu
Madame GARNAUD Aurélie	
Monsieur LE CAM Olivier	Absent excuse procuration a M. SERVOIS
Monsieur MALLERON Dominique	#6
Monsieur MAZABRAS Jean-Claude	Absent
Madame METENIER Martine	films
Madame MOULINNEUF Christine	Doulmisen
Monsieur PASQUE Jean-François	· · ·
Monsieur POLICARD Philippe	Xdis
Madame ROGER Stéphanie	
Madame SEILLIER Sophie	Absente excusée procuration à nome vernien
Monsieur SERVOIS Bertrand	D. Lui
Madame TRINQUET Simone	Mosente excusée procuration a mme menarch

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

BP

2025

ARRETE ET SIGNATURES

Madame VERNEAU Marie-Pierre	1
	Woodan

Certifié exécutoire par le Président, Jean-Paul DOUSSET, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11104 12005

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025 Publié le 17/04/2025

ID: 018-200032514-20250414-CDC2025017-DE

A Sancergues, le ..

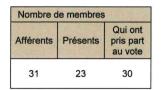
le M04/25, et de la publication le



COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025



Vote A la majorité Pour : 29 Contre: 1 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le: 17/04/2025

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

Présents: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM : BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Etienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025017 - Participation au capital social de la SCIC Cosne Abattoir du Haut Val de Loire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1522-4, L.1524-1, L.1524 - 5:

Vu le Code Commerce:

Vu les statuts de SCIC Cosne Abattoir du Haut Val de Loire coopérative d'intérêt collectif à capital variable issue de la transformation de la SA Cosne Abattoirs, déclarée à la Préfecture de NEVERS, le 01/07/1992 sous le n° 387 932 437 R.C.S. Nevers publiée au Journal Officiel du 18/07/1992 dont le siège social est LE TREMBLAT ZI 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, Mis à jour par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2024;

Considérant l'Intervention de M. Sylvain COINTAT, Président de la CDC Cœur de Loire, Cyril FOREST, exploitant agricole à Cosne et Vice-Président de l'abattoir et Annabelle VALLET, Cheffe de projet agriculture et agro-alimentaire, faisant part du projet immobilier porté par Cœur de Loire et d'autre part un Projet de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) dans lequel il est demandé aux collectivités de prendre des parts ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité (29 Pour et 1 Contre : Mme BLANCHÉ CHEVALIER).

Décide d'une participation à hauteur de deux mille quatre cent vingt-deux Euros, (2422ϵ) correspondant à la souscription de 14 Parts sociales de 173 € chacune, qui seront entièrement libérées. Le bulletin de souscription sera signé en DEUX originaux.

Décide de poser sa candidature au mandat de membre du conseil d'administration de la future Scic ultérieurement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme:

En CDC le 15/04/2025

Le Président.

La Secrétaire. M. DOUSSET Jean-Paul

Mme VASICEK Monique

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID: 018-200032514-20250414-CDC2025016-DE

nmunauté de Commu 0 NOVA 6 Auge Hubert Gouvernel 18/140 SANCERGUES

Berry Loire Vauvise

COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

Vote A l'unanimité Pour : 30 Contre: 0 Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Le : 17/04/2025

Publication sur le internet de la CDC BLV le : 17/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE GARIGNY, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 08/04/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 08/04/2025.

<u>Présents</u>: M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM: AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, CHARACHE Jean-Luc, DE CHOULOT Etienne, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVAULT André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : SEILLIER Sophie à Mme VERNEAU Marie-Pierre, TRINQUET Simone à Mme MENARD Francine, MM: BOLNOT Yves à M. EGROT Gérard, CHAPELIER Bruno à M. CHARACHE Jean-Luc, DE LEO Claudio à M. DE CHOULOT Étienne, DECOUT Jacques à M. DELAVAULT André, LE CAM Olivier à M. SERVOIS Bertrand

Absent(s): M. MAZABRAS Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme VASICEK Monique

CDC2025018 - Demande de subvention CAF - Projet Web Radio

Dans le cadre de son projet inscrit dans la CTG, de développer l'attractivité de son territoire en favorisant la coordination entre les acteurs locaux pour renforcer et dynamiser l'animation sociale et mettre en place des actions répondant à tous les publics (du plus jeune au plus âgé), en allant au-devant de tous les habitants, afin de créer du lien social intergénérationnels.

La Communauté de communes Berry Loire Vauvise souhaite créer en partenariat avec l'association Les Fripons et la Mission Locale Cher Sud, une Web Radio basée à Groises d'octobre 2025 à mai 2026 et en itinérance sur le territoire Berry Loire Vauvise de mai 2026 à septembre 2026.

Le montant de cette opération s'élève à 15418.00€.

Aussi, compte tenu du budget de la Communauté de communes Berry Loire Vauvise, il est nécessaire de demander une subvention selon le plan de financement ci-dessous :

CAF du Cher (80%) 12 334,40 € Autofinancement (20%) 3 083,60 € Cout total 15 418,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise M. Le Président à :

-Solliciter une subvention auprès de la CAF du Cher pour un montant de 12 334,40€ dans le cadre de cette action

-Signer le devis de l'association Les Frippons pour un montant de 15 418,00€ sous réserve d'acceptation de la subvention par la CAF

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En CDC le 15/04/2025

Le Président, M. DOUSSET Jean-Paul La Secrétaire,

Mme VASICEK Monique

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Recu en préfecture le 17/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID: 018-200032514-20250414-CDC2025018-DE

Hubert Gouvernel 181/40 SANCERGUES

Berry Loire Vauvise